

Vendredi
17 juillet 2020

Pour nous suivre :

Site internet :

[https://www.
lutte-ouvriere.org](https://www.lutte-ouvriere.org)

Facebook :

[Lutte ouvrière
Chaumont](#)

Contact :

Sylvain Demay
(conseiller municipal)

tel : 06 64 65 27 44

mail :

[sylvaindemay@
yahoo.fr](mailto:sylvaindemay@yahoo.fr)

Facebook :

[Sylvain.Demay.LO](#)

Cette lettre d'information est confectionnée et imprimée par des moyens militants.

N'hésitez pas à la soutenir financièrement.

Un programme de lutte pour les travailleurs !

Aujourd'hui, la crise économique accompagne la crise sanitaire du covid-19 que nous vivons encore. Cette crise sanitaire est aggravée par le démantèlement du système de santé public, du fait des mesures prises par les gouvernements successifs.

Les réductions des budgets de la santé ont conduit aux fermetures de lits, de services comme la réanimation à Chaumont, de structures de proximité, de maternités.

Et ce sont tous les services publics qui se trouvent dans un même état de délabrement, on peut le voir partout.

L'État vient d'annoncer des milliards d'aides au grand patronat, mais ces mêmes grands groupes annoncent des milliers de suppressions d'emplois.

Cette situation vient du parasitisme toujours plus important de la grande bourgeoisie capitaliste, qui n'habite sans doute pas dans nos territoires, mais qui arrive quand même à nous faire les poches.

La politique des dirigeants de ces groupes illustre celle de toute la classe capitaliste engagée dans une guerre pour les parts de marché et les profits, guerre qui se mène avec la peau des travailleurs. Les licenciements, le chômage, l'appauvrissement des classes populaires ne découlent pas d'une fatalité économique, mais des choix qui sont faits pour sauver à tout prix les profits d'une minorité.

Nous en voyons ici les conséquences avec l'augmentation du nombre de

bénéficiaires au Secours populaire ou aux Restos du Cœur. Cette situation continuera tant que les intérimaires renvoyés pendant la crise du Covid ne retrouveront pas de travail, et tant que des ouvriers seront maintenus en chômage partiel, même dans de grandes entreprises comme les Forges de Bologne.

Il n'y a pas d'autre solution pour les travailleurs que de se défendre eux-mêmes, en mettant en avant un programme de mesures à imposer pour contrecarrer la politique des classes dirigeantes.

Pour garantir un emploi à chacun, il faut répartir le travail entre tous et imposer l'indexation des salaires sur les hausses de prix.

Alors que les besoins sont criants dans la santé, l'éducation, les transports, le logement et bien d'autres domaines, les travailleurs devront imposer des embauches massives partout où c'est nécessaire pour satisfaire les besoins de la population.

Pour cela, il faut prendre sur les bénéfices passés et présents, ainsi que sur les fortunes des actionnaires. Et mettre les comptes des entreprises sous le contrôle des travailleurs.

Il en va de l'intérêt du monde du travail, comme de la grande majorité de la société.

(extraits de la déclaration de Sylvain Demay, élu Lutte ouvrière, au conseil communautaire du jeudi 16 juillet 2020)



ARS = Agence de Réduction des Soins

À la demande des plus de 5 000 signataires de la pétition pour la réouverture du service de réanimation à l'hôpital de Chaumont, un représentant de l'ARS (Agence Régionale de Santé) a répondu que c'était à l'hôpital de Chaumont de démontrer à l'ARS qu'il en avait les moyens.

tal de Chaumont de démontrer à l'ARS qu'il en avait les moyens.
Les ARS ont été créées sous Sarkozy pour enfermer les hôpitaux dans une logique comptable. Cette logique les a conduits à rentabiliser les lits, à supprimer des services et à s'endetter auprès des financiers. On a vu le résultat pendant la crise du COVID.

S'il y a des moyens à trouver, c'est auprès du grand capital qui a profité de cette politique.

Hôpital de Chaumont La maire veut culpabiliser les malades

Au cours du conseil municipal du 15 juin, la maire de Chaumont a expliqué que si l'hôpital voyait certains de ses services fermer, c'était aussi parce que les Chaumontais choisissaient d'aller se faire soigner ailleurs.

C'est indigne. Comme s'il s'agissait de tourisme médical ! Ce ne sont pas les patients qui décident de passer des examens à Dijon, d'aller se faire opérer à Nancy ou hospitaliser à Besançon. Aucun malade n'a les moyens de s'y opposer.

Cette sortie est une manière de dédouaner l'État, qui pour assurer des profits aux financiers, est capable de saboter les services utiles à la population en démantelant ceux qui coûtent, et en privatisant ceux qui rapportent.

Réanimation à Chaumont Un recul en forme de provocation

Suite aux diverses mobilisations qui ont eu lieu autour de la réanimation de l'hôpital de Chaumont, l'Agence Régionale de Santé a fait savoir que la réanimation serait présente dans cet hôpital jusqu'au 10 juillet inclus, alors qu'elle aurait dû, sans cela être maintenue jusqu'au... 9 juillet.

Voilà qui vient souligner que l'Agence Régionale de Santé est surtout là pour imposer les restrictions budgétaires que veut imposer le gouvernement et n'a aucune intention de se voir détourner de son objectif, quelles que soient les motions et les demandes.

Autant dire que si nous voulons leur imposer d'autres choix, nous ne pourrons compter que sur nos propres forces.



14 juillet : les soignants dans la rue !

« Honorés » par le pouvoir au défilé officiel, les personnels de santé n'ont royalement obtenu au « Ségur » qu'une augmentation de 90 € en septembre, puis 93 € en mars 2021.

Or c'est 300 € de plus par mois

qu'ils exigent, des ouvertures de lits et de vrais moyens pour les hôpitaux.

Le mépris du gouvernement se confirme. Les soignants qui ont manifesté le 14 juillet veulent autre chose que des bravos et des promesses creuses.

Adapah : un coup de colère bien justifié

Lors de l'assemblée générale de l'Association départementale d'aide pour les personnes âgées et handicapées (Adapah), la directrice a exprimé publiquement sa colère de voir les conditions dans lesquelles les 365 employées ont eu à assurer leur mission d'aide et de visite à domicile durant la période de la pandémie.

Elle a notamment dénoncé le fait qu'il était préconisé d'utiliser un masque par jour, alors que tout le monde sait qu'un masque a une durée de validité de 4h.

Comme pour bien d'autres associations, l'Adapah a dû prendre sur ses ressources et n'a

tenu que grâce au dévouement de tous ceux qui ont fourni des masques gratuitement, en prenant même sur leur temps et leurs ressources pour les fabriquer, sans que les pouvoirs publics ne lèvent le petit doigt.

La médecine au XXI ème siècle ?



Forges de Bologne : Plan de licenciement déguisé

Les organisations syndicales des Forges de Bologne ont informé la presse locale que suite au Comité social et économique (CSE) du 16 juin, la direction avait ouvert la possibilité aux salariés d'une rupture conventionnelle au minimum légal.

Il s'agit, ni plus, ni moins d'un plan de licenciement déguisé qui permet à l'entreprise d'alléger l'effectif en évitant les frais d'un plan de licenciements, plus couteux. Une pratique qui a d'ailleurs aussi été mise en œuvre à Bar-sur-Aube.

Au moment même où les pouvoirs publics investissent à sa place, la direction des forges de Bologne fait ainsi la démonstration de ses priorités.

Des sacrifices pour qui ?



Forges 2022 : Un projet payé par les pouvoirs publics

Le projet Forges 2022 consistant à installer les forges de Bologne à Chaumont, dans la zone Plein'Est, a encore franchi une étape avec la signature du bail et le dépôt de permis de construire.

Autant dire que ce projet de déménagement, qui est quasi entièrement pris en charge par le conseil départemental et l'Agglomération de Chaumont, et qui permet à l'entreprise d'éviter tous les investissements immobiliers, avance à grands pas.

Un cadeau fait par les autorités locales à une entreprise sous prétexte d'emploi, alors que celle-ci ne se prive pas de supprimer des postes au nom de la rentabilité.

Chômage : l'apprentissage de l'exploitation

Avec l'augmentation des chiffres du chômage en Haute-Marne, le chômage de Catégorie A, c'est-à-dire les personnes n'exerçant aucune activité ayant augmenté de 26,6 % le mois dernier, les entreprises se concentrent paraît-il sur l'apprentissage.

Il faut dire que l'apprentissage

bénéficie de subventions plus que conséquentes et que le Medef a fait campagne à la fin mai pour voire les subventions encore augmentées, sous prétexte d'aider les PME.

Tirer profit de tout ce qui peut rapporter des subventions, voilà, comment les entreprises entendent faire leur beurre.

Bâtiment : encore des efforts demandés aux salariés

Dans le secteur de la construction en Haute-Marne, plusieurs entreprises ont imposé que les ponts du mois de mai et le lundi de Pentecôte soient travaillés pour ne pas prendre du retard sur les chantiers. Le retard pris du fait de la période de confinement sert donc

de prétexte à imposer des reculs sur les congés des salariés.

Tenir les délais et accélérer les chantiers, dans la construction comme dans bien d'autres secteurs est possible en embauchant, quitte à prendre sur les profits des années passées.

Lisez la presse ouvrière communiste révolutionnaire !

Il n'y a pas de surprise à attendre du nouveau gouvernement. Si quelques têtes ont changé, la politique reste la même : faire payer aux travailleurs la crise, encore aggravée par l'épidémie due au coronavirus, pour préserver les intérêts des gros capitalistes.

Les premiers n'auront droit, pour certains, qu'à des hommages hypocrites, tandis que les annonces de licenciements s'accélèrent.

Face à cette catastrophe humanitaire qui s'annonce, comment les travailleurs peuvent-ils se défendre ?

Quel programme mettre en avant, tenant compte de l'intérêt de la collectivité et non de la défense des privilégiés d'une minorité de parasites ?

C'est de cela que nous souhaitons discuter, et c'est ces questions que nous abordons dans nos publications : notre brochure programmatique gratuite, notre journal hebdomadaire « Lutte ouvrière » (1,20 €) et notre revue mensuelle « Lutte de classe » (2,50 €).

Lutte ouvrière
Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!
Le journal d'Arlette Laguiller
UNION COMMUNISTE (trotskiste)

Il faut un plan de relance... des luttes des travailleurs !

Santé
Le Ségur ne fait pas de cadeaux
Logement
Expulsions, drames en perspective
Liban
La population victime des banques

ÉDITÉ PAR LUTTE OUVRIÈRE
N° 209 – JUILLET-AOÛT 2020 – 2,50 €

LUTTE DE CLASSE

Union communiste internationaliste (trotskiste)

Contre l'offensive capitaliste, un programme de combat pour les travailleurs

La réformisme au temps du coronavirus
États-Unis : un vaste mouvement
Mobilisations antiracistes en France
L'école et l'épidémie
La France enfile au Mali

Manifestation contre la fermeture de l'usine Renault à Cléry-le-Roi, le 30 mai 2020.

Des nouvelles du conseil municipal

Un nouveau conseil municipal s'est tenu lundi 6 juillet. L'essentiel du conseil était constitué de votes d'approbation des comptes. Hors de tous moyens réels pour contrôler, je n'ai pu que m'abstenir. Une autre série de votes concernaient des subventions aux associations. J'ai voté contre la subvention au CVB 52 (260 000 €) qui, à lui seul, touche autant que toutes les autres associations sportives de la ville, mais j'ai voté pour les subventions à toutes les autres associations. En fin de conseil, des représentants de la commune ont été nommés pour divers organismes et établissements scolaires : je n'ai pas participé au vote parce qu'il s'agit seulement, pour la majorité municipale, de décider qui la représentera. Voici mes prises de position sur différents sujets.

Sylvain Demay, élu «Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs»

Contre une subvention au cinéma : « prendre sur les profits passés, présents ou à venir ! »

La ville va compenser à hauteur de près de 100 000 € les pertes d'exploitation du cinéma sous forme d'exonération de loyer. J'ai voté contre :

« Le cinéma existe parce qu'il y

a eu des investissements publics. Une société privée l'exploite. Même si elle paie un loyer, elle en retire forcément un bénéfice.

Il n'y a aucune raison pour que la collectivité supporte les aléas d'exploitation : il faut prendre sur les

profits passés, présents ou à venir !

Ou alors, municipalisons carrément cette structure : cela permettrait aux salariés qui s'en occuperait d'avoir la sécurité de l'emploi. »

Contre le règlement de la maison des associations : « pour une vraie liberté de réunion »

Les horaires changeant, il fallait voter à nouveau pour le règlement intérieur de la Maison des Associations. J'ai voté contre :

« À propos du règlement intérieur, il faudra nous expliquer où commencent et où finissent « les bonnes mœurs ». L'union libre ou l'homosexualité ont été pendant longtemps considérées comme des atteintes aux bonnes mœurs ! J'ose espérer qu'on n'en est plus là !

Par ailleurs, je pense que le système d'exception réservé

aux périodes électORALES où la municipalité met des salles à la disposition des formations politiques devrait être étendu dans le temps. Pourquoi ce qui est acceptable en période électORALE ne pourrait plus l'être hors période électORALE ? Par ailleurs, pourquoi la Maison des Associations devrait-elle refuser l'accès gratuit à une salle à des Associations qui luttent contre le racisme, les violences faites aux femmes, le « complotisme » qui, qu'on le veuille ou non, se situent sur un terrain idéologique ou politique ?

Sans compter qu'on a vu ces derniers temps des mobilisations, que ce soit lors du mouvement des Gilets jaunes où plus récemment « Contre le racisme et les violences policières », qui justifieraient parfaitement un accès à une salle de réunion pour des associations « de fait » si une demande était formulée.

Ceux qui peuvent payer trouveront toujours des lieux où se réunir. Il n'y a que ceux qui n'en ont pas les moyens qui sont gênés par de telles limitations. »

Déclaration à propos de l'armée : « le rôle de l'armée est de maintenir l'ordre établi »

La ville a fait voter une convention avec le régiment 61^{ème} RA pour faciliter son accueil.

« Je voterai contre. Je pense qu'une municipalité n'a pas à apporter une aide tant matérielle que morale à l'armée, car le rôle de l'armée n'est pas de servir la population, mais de maintenir l'ordre établi... un ordre que je combats.

Dernièrement, le général Thierry Burkhard, chef d'état-major de l'armée de terre, est allé réclamer à l'Assemblée nationale davantage d'argent public pour acheter des drones, des canons, des chars...

L'objectif affiché était clair : l'armée devrait être prête pour faire face – je le cite – à « un conflit majeur doublé d'une crise intérieure d'ampleur ».

Tout cela n'a rien à voir avec la défense de la population. Il s'agit d'une part de défendre les intérêts des industriels et des banquiers français dans des conflits armés aux quatre coins de la planète, voire dans une nouvelle guerre contre un État voisin ; il s'agit d'autre part de mater la population lors d'une crise sociale suffisamment profonde pour inquiéter les capitalistes au pouvoir.

Une dernière remarque : la municipalité tient à accueillir chaque militaire et sa famille arrivant dans la ville. Je rêve d'une municipalité ayant à cœur d'accueillir aussi bien chaque famille de migrants fuyant la guerre et la misère ! »

